

Argumentaire Comité du tourisme NON à la résiliation – OUI au tourisme suisse

Cinq raisons pour lesquelles la branche du tourisme dit NON à l'initiative de résiliation:

- ▶ 1. Nous voulons maintenir la voie bilatérale...
 - ... pour maintenir le succès du tourisme d'affaires et de loisirs
 - ... pour maintenir la facilité d'approvisionnement en provenance de l'UE
 - ... pour maintenir la simplicité des voies de circulation en Suisse
- ▶ 2. Nous voulons lutter contre l'îlot de cherté suisse
- ▶ 3. Nous voulons maintenir un régime de visa facilité
- ▶ 4. Nous voulons garantir la liberté de voyage
- ▶ 5. Nous voulons continuer de bénéficier des avantages de la LCP

Et pour sortir de la crise...

- ▶ ... nous voulons préserver les conditions-cadres pour une reprise rapide. Le temps n'est pas à l'expérimentation!

Situation initiale de la branche du tourisme

La votation concernant l'initiative populaire «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)» est fixée au 27 septembre 2020. Le titre de l'initiative masque ses véritables intentions et conséquences, raison pour laquelle le terme plus approprié «initiative de résiliation» est utilisé ici à partir de maintenant. Avec son initiative, l'UDC veut inscrire dans la Constitution fédérale que l'immigration des étrangers en Suisse est réglementée sans la libre circulation des personnes. Elle exige du Conseil fédéral qu'il dénonce l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) conclu avec l'UE dans le cas où la Suisse ne parviendrait pas à mettre fin à cet accord par la voie de la négociation dans le délai d'un an.

L'ALCP fait partie des Accords bilatéraux I. Il est juridiquement lié aux six autres accords («clause guillotine»). Si la Suisse devait dénoncer l'ALCP à la suite de l'acceptation de l'initiative, les Accords bilatéraux I s'éteindraient automatiquement. Les conséquences seraient dévastatrices pour l'économie suisse et, par là même, pour la branche du tourisme. Pour cette raison, cette dernière s'est constituée en **Comité du tourisme «NON à la résiliation – OUI au tourisme suisse»** regroupant neuf associations afin de combattre l'initiative de résiliation, jugée préjudiciable.

Référence à la branche du tourisme

Les Accords bilatéraux I sont essentiels à la stabilité du développement économique de la Suisse. Leur suppression entraînerait un recul de la croissance qui n'épargnerait pas la branche du tourisme et de l'hébergement. Outre son interconnexion internationale et sa facilité d'accès, le succès de la place touristique suisse repose sur des facteurs déterminants qui dépendent directement des Accords bilatéraux. **Une résiliation de ces accords aurait pour effet direct de faire reculer la demande internationale dans le tourisme suisse, soumis à une pression accrue avec la crise du coronavirus et ses répercussions.**

Une telle résiliation signifierait également **la fin des accords liés au tourisme dans les transports aériens et terrestres** et dans l'agriculture. En outre, puisque l'UE considère que les Accords bilatéraux I sont une condition préalable à l'accord de Schengen, ce dernier serait remis en cause. Les régimes de visa avantageux pour le tourisme ainsi que la liberté de voyage s'en trouveraient donc menacés. La même constellation a déjà prévalu lors du vote de la législation sur les armes.

Et en fin de compte, la branche du tourisme est directement concernée par la question du maintien de la libre circulation des personnes (LCP). En raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, la branche du tourisme a impérativement besoin de personnel européen, qui doit rester accessible à l'embauche, et ce, de manière non bureaucratique. Cela ne serait toutefois plus le cas si les systèmes de quota étaient réintroduits. **Dans un contexte de crise, cette pénurie peut certes être moins prégnante, mais elle s'accroîtra de nouveau dès que le tourisme reprendra.**

NON à l'initiative de résiliation: les cinq arguments principaux de la branche du tourisme

Argument 1: nous voulons maintenir la voie bilatérale...

Récapitulatif des conséquences de l'initiative de résiliation pour les Accords bilatéraux I

- En cas d'acceptation de l'initiative de résiliation, tous les Accords bilatéraux I seraient révoqués en raison de la «clause guillotine».
- La fin des Accords bilatéraux I porterait gravement atteinte à la Suisse sur le plan économique.
- Sans les Accords bilatéraux I, le tourisme suisse devrait faire face à la baisse de la demande intérieure due à une croissance économique plus faible.
- Le tourisme suisse d'affaires et de congrès, mis à mal par la crise, souffrirait encore plus d'une diminution de l'attrait de la place économique suisse.
- En raison de l'entrave à la liberté de voyage résultant de la suppression de la LCP et de l'accord de Schengen, le nombre de clients européens diminuerait.
- L'abolition de l'accord MRA menace l'îlot de cherté suisse d'une nouvelle augmentation des coûts pour l'achat de biens étrangers.

Pour une économie suisse tournée vers le monde, les réglementations régissant les relations économiques avec l'étranger sont d'une importance capitale. L'UE est notre partenaire commercial le plus important: en termes macroéconomiques, la Suisse exporte environ 52 % de ses produits vers l'UE, les importations représentant environ 80 %. Dans la catégorie des services touristiques, la part de la Suisse en 2018 s'élevait à 57 % pour les exportations et 83 % pour les importations. Les accords bilatéraux permettent à la Suisse de participer au marché intérieur de l'UE, fort de 500 millions de consommateurs.

	BAK Basel	Ecoplan	economiesuisse
Szenario	Verlust ohne Bilaterale 2035	Verlust ohne Bilaterale 2035 (Forschungsabkommen und systemische Effekte nicht berücksichtigt)	Verlust ohne Bilaterale 2016
Rückgang BIP pro Kopf	-3.9 Prozent	-1.5 Prozent	-5.7 Prozent
Gesamtwert pro Jahr	64 Milliarden Franken	43 Milliarden Franken	37 Milliarden Franken*
Einkommensverlust pro Person und Jahr	3400 Franken	1894 Franken	4400 Franken

Quelle: BAK Basel, Ecoplan, economiesuisse, eigene Darstellung

* Gemäss einer KOF-Annahme hat der Jahresmigrationssaldo um 4'000 Erwerbspersonen zugenommen seit Inkrafttreten der Personenfreizügigkeit, was bis Ende 2016 insgesamt 66'000 Personen ausmachen würde. Zieht man diese Zahl vom tatsächlichen Bevölkerungsstand am 1. Januar 2017 ab und multipliziert diese Zahl mit 4'400 Franken, dann erhält man die 37 Milliarden Franken.

La Suisse profite encore plus de cet accès que l'UE: en Suisse, le revenu par personne et par an a augmenté en moyenne de

- + 2914 euros à l'échelle suisse
- + 3592 euros à Zurich
- + 3238 euros au Tessin
- + 3092 euros dans le nord-ouest de la Suisse

À titre de comparaison: en Allemagne, cette augmentation n'a été que de 1046 euros. La Suisse ne peut pas se contenter de remplacer ces grands avantages économiques par une augmentation des exportations vers les États-Unis ou l'Asie; surtout en raison de l'isolement accru de ces marchés qui se profile à l'horizon. Selon les calculs des experts, sans les Accords bilatéraux I, le PIB suisse serait plus faible chaque année et serait inférieur de 7,1 % en 2035, soit une perte cumulée de 630 milliards de francs.

Nous voulons maintenir la voie bilatérale...

... pour maintenir la réussite du tourisme d'affaires et de loisirs

La branche du tourisme serait directement concernée par l'acceptation de l'initiative de résiliation, aussi bien dans le segment des affaires que celui des loisirs. Dans le tourisme de loisirs, la demande intérieure diminue, conséquence indirecte d'une croissance économique plus faible en Suisse. C'est d'autant plus important que les Suisses sont un soutien de premier plan depuis des années. Des pertes importantes sont également à prévoir pour les clients européens, car en l'absence de la libre circulation des personnes et sans l'accord de Schengen, les contrôles et les temps d'attente à la frontière suisse seront à nouveau nécessaires, ce qui affectera la liberté de voyage et le libre accès. Des pertes sont également à prévoir dans le tourisme d'affaires. L'accessibilité, l'ouverture et la mise en réseau de la Suisse au sein de l'Europe sont des facteurs essentiels de l'attractivité de la place économique suisse et se détérioreront massivement en l'absence des Accords bilatéraux I. Si tel est le cas, le tourisme d'affaires et de congrès serait également touché, car de nombreuses entreprises internationales quitteraient la Suisse.

Une résiliation désorganisée des Accords bilatéraux ne ferait qu'empirer l'évolution négative du tourisme d'affaires et de loisirs causée par le coronavirus. Constituant en temps normal 55 à 60 % des voyageurs, les hôtes européens forment le socle de l'économie touristique suisse. À l'heure actuelle, il convient donc de renforcer l'image de la Suisse en tant que destination internationale de vacances, de voyage et de congrès afin de remettre le tourisme sur pied.

... pour maintenir la facilité d'approvisionnement en provenance de l'UE

En plus des avantages globaux que l'ensemble des Accords bilatéraux I apporte à l'économie, les accords individuels sont particulièrement importants pour la branche du tourisme. Outre la LCP, il s'agit en particulier de l'accord sur le transport aérien, l'accord sur les transports terrestres et l'accord agricole. Ce dernier garantit des prix d'achat plus bas et l'accès au marché libéralisé du fromage, et élimine les entraves non tarifaires qui entraîneraient une grande bureaucratie et donc des coûts supplémentaires. L'alimentation représente actuellement un tiers des coûts des consommations intermédiaires de la branche. L'accès à certains produits agricoles de l'UE deviendrait plus coûteux et plus difficile en l'absence d'un accord.

... pour maintenir la simplicité des voies de circulation en Suisse

Les accords sur le transport aérien et les transports terrestres assurent de bonnes liaisons entre la Suisse et l'Europe qui est un marché important. Le tourisme suisse dépend de l'utilisation simple et fréquente des voies de circulation vers la Suisse. Les dimensions de la mobilité sont impressionnantes dans l'exemple de l'aéroport de Zurich: en 2019, plus de 31,5 millions de passagers ont transité par Zurich. La part des passagers européens se situe en

moyenne autour de 72 %. Avec l'accord sur les transports terrestres, la Suisse a pu assurer une collaboration à long terme avec l'UE dans le domaine de la circulation et ancrer la politique de transfert, importante sur le plan écologique, dans le contexte européen. L'accord a également obtenu l'interdiction de circulation la nuit et le dimanche dans le trafic poids lourds. La Suisse a ainsi obtenu une politique coordonnée pour la protection de l'espace alpin et la reconnaissance du transfert par l'UE, dont le tourisme bénéficie de plusieurs manières: en protégeant l'espace alpin des explosions de trafic tout en assurant de bonnes liaisons de circulation.

Argument 2: nous voulons lutter contre l'îlot de cherté suisse

L'initiative de résiliation doit également être rejetée en raison de l'îlot de cherté suisse. Si les Accords bilatéraux I sont abandonnés, la Suisse perdra également l'accord sur la reconnaissance mutuelle des examens de conformité (MRA), qui est un instrument important pour l'élimination des obstacles techniques au commerce et qui s'applique aux secteurs de produits les plus importants. L'accord couvre plus d'un quart de toutes les exportations suisses vers l'UE et plus d'un tiers de toutes les importations de marchandises en provenance de l'UE. Le MRA permet de réduire la durée et le coût de la commercialisation des produits sur le marché étranger concerné ainsi que le coût des importations. Si ce contrat est rompu, il existe une menace de nouvelle hausse des prix à l'achat et donc de réchauffement de l'îlot de cherté suisse.

Arguments 3 et 4 : accord de Schengen

Nous voulons maintenir un régime de visa facilité et la liberté de voyage

Dans le contexte de la suppression de la LCP, l'accord de Schengen-Dublin est lui aussi fortement menacé si l'initiative de résiliation est acceptée. Même sans lien formel entre les accords, il existe un risque que l'UE remette en question ces accords (et d'autres) des Bilatérales II. Comme il l'indique dans son message sur l'initiative, le Conseil fédéral partage aussi cet avis. Du point de vue de l'UE, la LCP a constitué une base pour l'association de la Suisse à l'acquis de Schengen lors des négociations de Schengen-Dublin. En facilitant les voyages dans l'espace Schengen, les accords complètent l'ALCP, ce qui se traduit par un lien de fait entre les accords.

Récapitulatif des conséquences de l'initiative de résiliation pour l'accord de Schengen

- Si l'initiative de résiliation est acceptée, l'accord de Schengen est également menacé, car la LCP est une condition préalable à l'association à Schengen.
- Sans Schengen et la LCP, il n'y a pas de liberté de voyage entre la Suisse et l'Europe, mais de nouveau des contrôles, des barrières, des temps d'attente et des coûts supplémentaires.
- Les personnes qui en souffrent sont à la fois les visiteurs étrangers en Suisse et les Suisses et Suissesses qui se rendent dans un pays de l'espace Schengen.
- Sans Schengen et la LCP, le tourisme suisse d'affaires et de congrès est menacé de grosses pertes.
- Sans visa Schengen, la Suisse perd de son attrait auprès des puissants groupes de clients provenant de marchés éloignés.
- Le secteur du tourisme, et en particulier les régions touristiques de montagne, serait durement touché par l'abolition de Schengen et de la LCP.

Argument 3: nous voulons maintenir un régime de visa facilité

L'accord de Schengen contribue également à faciliter la mobilité dans le cadre de la libre circulation des personnes en supprimant les contrôles aux frontières intérieures et en renforçant la sécurité des frontières extérieures européennes. Cela facilite le trafic touristique et renforce donc la liberté de voyage; tant pour les visiteurs étrangers en Suisse que pour les ressortissants suisses se rendant dans un pays de l'espace Schengen. La branche suisse du tourisme bénéficie également de la politique uniforme en matière de visas, puisque les voyageurs en provenance de pays tiers (notamment les marchés éloignés) n'ont plus besoin de demander un visa distinct pour la Suisse.

Argument 4: nous voulons garantir la liberté de voyage...

L'accord de Schengen permet de voyager librement au sein de l'Europe. Les longues files d'attente aux frontières dues aux contrôles d'identité pénibles ont disparu. Aujourd'hui, il n'y a plus de contrôle systématique aux frontières suisses (à l'exception des aéroports intercontinentaux) car tous les pays voisins de la Suisse font aussi partie de l'espace Schengen. Sans l'accord de Schengen, les contrôles devraient être réintroduits aux frontières suisses, avec pour conséquence un temps d'attente important et des coûts supplémentaires.

... et éviter les pertes dans le tourisme

Le tourisme bénéficie du visa uniforme de Schengen, puisque les voyageurs provenant de pays tiers (marchés éloignés) ne doivent plus passer par une procédure distincte pour la Suisse. Si, à l'avenir, les touristes des marchés éloignés devaient se procurer un visa supplémentaire pour la Suisse, beaucoup d'entre eux renonceraient à ce pays lors de leur voyage en Europe en raison des efforts financiers et administratifs supplémentaires que cela implique; d'autant plus que la plupart d'entre eux ne restent en Suisse que quelques jours. Selon une étude actuelle de la Confédération, l'abolition de Schengen pourrait entraîner une baisse annuelle de la demande touristique allant jusqu'à un demi-milliard de francs à moyen terme à partir de 2030¹. Les groupes de clients touchés provenant des marchés éloignés contribuent également à compenser le déclin de la clientèle européenne dans les régions touristiques de montagne. Cela est également important pour les régions de montagne, car l'industrie du tourisme y compense les tendances migratoires en offrant des emplois et en stimulant l'économie.

Argument 5: nous voulons continuer de bénéficier des avantages de la LCP

Récapitulatif des conséquences de l'initiative de résiliation pour la LCP

- Si l'initiative de résiliation est acceptée, la pénurie de personnel qualifié dans la branche du tourisme augmentera massivement.
- Malgré les efforts du secteur pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre compétente, les travailleurs européens devront rester un soutien important.
- La réintroduction de quotas rendrait le recrutement de personnel beaucoup plus difficile.
- La libre circulation des personnes n'entraîne pas d'éviction de la main-d'œuvre nationale dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

¹ Cf. Étude ecoplan (2017) mandatée par la Confédération: https://www.eda.admin.ch/dam/dea/de/documents/bearbeitete_botschaften/Ecoplan-Schengen-Bericht_170601_de.pdf

Le personnel étranger et l'ALCP sont d'une importance supérieure à la moyenne pour l'hôtellerie-restauration. Les étrangers de l'UE en particulier sont déterminants pour le succès des entreprises. L'expérience de l'obligation d'annoncer des postes vacants, à laquelle étaient soumises la plupart des professions de la branche en 2019, a montré que les autorités compétentes pour le marché du travail n'étaient pas en mesure de fournir des dossiers de demandeurs d'emploi dans 45 % des cas en moyenne. Malgré des mesures de sensibilisation et de promotion propres à la branche de l'hébergement, la pénurie de travailleurs qualifiés ne peut être résolue efficacement sans la participation des travailleurs européens. Ceux-ci doivent rester facilement accessibles à l'embauche, ce qui ne serait pas le cas si les quotas étaient réintroduits. Les systèmes de quotas n'ont pas freiné l'immigration par le passé, mais ils alourdiraient la recherche de personnel qualifié et rendraient le recrutement plus coûteux.

La situation serait aggravée par la diminution du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage pour les professions de la branche. Cette tendance indique que dans les années à venir, les employeurs auront de moins en moins de travailleurs nouvellement formés à leur disposition. Malgré les campagnes en cours et celles prévues par le secteur pour promouvoir la prochaine génération de personnel qualifié, les travailleurs européens devront rester une base importante.

L'hôtellerie-restauration est une branche qui fait appel à beaucoup de main-d'œuvre, avec une proportion de travailleurs étrangers supérieure à la moyenne: en 2018, ce chiffre était légèrement inférieur à 45 %, soit plus de 85 000 personnes² en chiffres absolus. Il s'agissait principalement de citoyens de l'UE et de l'AELE. Malgré l'introduction de la libre circulation des personnes, le nombre de personnes suisses actives dans l'hôtellerie-restauration est en constante augmentation depuis 2001. Cela va à l'encontre de l'argument selon lequel la libre circulation des personnes coûte leur emploi aux Suisses.

Les évolutions positives sur le marché du travail suisse sont actuellement éclipsées par la crise du coronavirus. L'augmentation du taux de chômage n'est toutefois pas imputable à la libre circulation des personnes. Il est certain que seules peuvent s'établir en Suisse les personnes qui y occupent un poste ou qui disposent de suffisamment de fonds financiers pour subvenir à leurs besoins. Cette situation n'a pas changé avec la pandémie. Toutefois, la relance de la demande touristique et la reprise de la branche dépendront de la disponibilité du personnel présentant les qualifications demandées, ce qui sera difficile sans la main-d'œuvre qualifiée européenne. **Dans un contexte de crise, cette pénurie peut certes être moins prégnante, mais elle s'accroîtra de nouveau dès que le tourisme reprendra.**

² Source: OFS

Résumé: récapitulatif de tous les arguments

- En cas d'acceptation de l'initiative de résiliation, tous les Accords bilatéraux I seraient résiliés en raison de la «clause guillotine».
- La fin des Accords bilatéraux I porterait gravement atteinte à la Suisse sur le plan économique.
- Sans les Accords bilatéraux I, le tourisme suisse devrait faire face à la baisse de la demande intérieure due à une croissance économique plus faible.
- Le tourisme suisse d'affaires et de congrès souffrirait également d'une diminution de l'attrait de la place économique suisse.
- En raison de l'entrave à la liberté de voyage résultant de la suppression de la LCP et de l'accord de Schengen, le nombre de clients européens diminuerait également.
- La LCP étant une condition préalable à l'association à Schengen, l'accord de Schengen est également en jeu si l'initiative de résiliation est acceptée.
- Sans Schengen et la LCP, il n'y a pas de liberté de voyage entre la Suisse et l'Europe, mais de nouveau des contrôles, des barrières, des temps d'attente et des coûts supplémentaires.
- Les personnes qui en souffrent sont à la fois les visiteurs étrangers en Suisse et les Suisses et Suissesses qui se rendent dans un pays de l'espace Schengen.
- Sans visa Schengen, la Suisse perd de son attrait auprès des puissants groupes de clients provenant de marchés éloignés.
- Le secteur du tourisme, et en particulier les régions touristiques de montagne, serait durement touché par l'abolition de Schengen et de la LCP.
- Si l'initiative de résiliation est acceptée, la pénurie de personnel qualifié dans la branche du tourisme augmentera massivement.
- Malgré les efforts du secteur pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre compétente, les travailleurs européens devront rester un soutien important.
- La réintroduction de quotas rendrait le recrutement de personnel beaucoup plus difficile.

- La libre circulation des personnes n'entraîne pas d'éviction de la main-d'œuvre nationale dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.
- Le chômage a diminué dans l'hôtellerie-restauration, atteignant en 2019 le niveau d'avant la libre circulation des personnes.

Vérification des faits concernant les promesses de l'initiative: démystifier de faux arguments

UDC: «Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE en 2007, il y a eu une immigration incontrôlée et démesurée vers la Suisse. Chaque année, 60 000 à 80 000 personnes de plus immigreront dans notre pays que celles qui le quittent.»

Faits:

Les chiffres ci-dessus ne correspondent pas à la réalité. L'immigration nette annuelle moyenne en provenance de l'UE entre 2007 et 2018 avoisinait les 52 000 personnes. **De plus, ce chiffre a chuté de 54 % depuis 2013 et a atteint en 2018 le niveau de 2006, lorsque la libre circulation des personnes avec l'UE n'était pas encore instaurée³.**

En outre, l'argument de l'UDC ne reconnaît pas que parmi les immigrés, il y a aussi des proches de ressortissants suisses et des étudiants.

UDC: «En outre, pratiquement la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale sont des étrangers. Par conséquent, les dépenses d'aide sociale des communes atteignent un niveau intolérable.»

Faits:

Si près de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse sont en fait des étrangers, il s'agit principalement de ressortissants de pays tiers. Les citoyens de l'UE concernés par la libre circulation des personnes représentent moins d'un sixième de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale (Suisse et étrangers). En outre, le taux d'aide sociale pour les ressortissants européens était de 3 % en 2017, soit seulement 0,7 % de plus que pour les Suisses.

Ce chiffre a été confirmé par la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS: «Le taux d'aide sociale des personnes ressortissantes de l'UE et de l'AELE est d'environ 3 % et est nettement inférieur à celui des ressortissants de pays tiers... Une augmentation du nombre de citoyens de l'UE et de l'AELE bénéficiant de l'aide sociale en raison de la libre circulation des personnes ne peut être constatée.»⁴

UDC: «Les conséquences négatives sont douloureuses: les places de travail locales sont de plus en plus menacées, en particulier pour les personnes âgées qui perdent leur emploi et sont remplacées par de jeunes étrangers...»

Faits:

Aucune preuve recevable ne vient étayer cette affirmation. Parmi les raisons pour lesquelles les travailleurs âgés perdent leur emploi figurent l'automatisation et la numérisation, ainsi que les salaires et les cotisations aux fonds de pension qui augmentent avec l'âge. De plus, bien que le nombre de chômeurs suisses âgés de 55 à 64 ans ait augmenté depuis 2001, le taux de chômage des personnes de cet âge est toujours inférieur à la moyenne suisse.

³ Source: OFS

⁴ Source: CSIAS <https://skos.ch/fr/themes/aide-sociale/>

UDC: «*Les dispositions strictes à la frontière doivent être préservées au nom de la protection de la santé.*»

Faits:

Aussi malencontreuse et anxiogène que soit la situation de pandémie actuelle, un virus ne s'arrête pas tout bonnement aux frontières. La résiliation de la LCP ne résoudrait donc pas ce problème. Avec ou sans la LCP, les mouvements migratoires et les déplacements sont un fait dans un monde connecté. La Suisse et l'économie suisse bénéficient de la mondialisation et de son interconnexion avec l'Europe. La Chine et d'autres États n'ont pas mis en place la libre circulation des personnes et opèrent depuis toujours des contrôles (stricts) à la frontière, mais cela n'a pas empêché le virus de se propager dans le monde entier depuis la Chine.

UDC: «*Les frontières rouvrent précisément au moment où la menace d'une immigration de masse, mais aussi d'un chômage de masse pèse sur nous.*»

Faits:

Toutes les expériences ont montré jusqu'à présent que l'immigration augmente en période de croissance économique et en cas de besoin accru de main-d'œuvre qualifiée, mais qu'elle recule lorsque les entreprises traversent une crise. Avec la libre circulation des personnes, la Suisse ne peut accueillir que des personnes déjà embauchées ou capables de subvenir à leurs besoins. Dans les branches présentant un taux de chômage élevé, les postes vacants doivent en outre d'abord être proposés aux résidents suisses.

Neuf associations de la branche se sont regroupées au sein du Comité du tourisme **NON à la résiliation, OUI au tourisme suisse** pour combattre l'initiative de résiliation, jugée préjudiciable. Le comité rassemble HotellerieSuisse, Gastrosuisse, la Fédération suisse du tourisme, les Remontées Mécaniques Suisses, Parahotellerie Schweiz, la Fédération Suisse du Voyage, la Conférence des directeurs d'office de tourisme régionaux, l'Union des transports publics et l'Association suisse des managers en tourisme.